



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE

Paris, le 29 mars 2005

Groupement enseignement général

CC
BONDIL
C1

Fiche de stratégie

OBJET : sujet n° 3
Depuis la fin de la guerre froide, la stratégie nucléaire se réduit-elle à la lutte contre la prolifération ?

P. JOINTE(S) : /

Pendant quelques années après l'effondrement du communisme, il a semblé que les armes nucléaires avaient été les instruments de la guerre froide et qu'elles allaient disparaître avec elle. Cependant, les arsenaux n'ont pas été réduits, la doctrine et les objectifs ont été modifiés pour s'adapter à la nouvelle situation dans le monde, dominée par la crainte des conséquences de la prolifération.

Mais la stratégie nucléaire ne se réduit pas à la lutte contre la prolifération, elle doit être la mise en œuvre d'une dissuasion mondiale.

Constater l'inadéquation du nucléaire face à la prolifération et montrer la pertinence de la stratégie nucléaire dans le monde actuel sera la démarche adoptée pour démontrer cela.

*

I Le nucléaire n'empêche pas la prolifération.

La prolifération des vecteurs balistiques et des armes de destruction massive, notamment chez les puissances régionales est une des caractéristiques de l'environnement actuel de la

dissuasion. Face à cette menace, les Etats-Unis développent les concepts de défense anti-missiles (qui ne sera pas abordé ici), de guerre préventive tout en s'appuyant sur le concept de dissuasion.

Dissuader la prolifération

Pour les Etats-Unis, l'armement doit être assez impressionnant pour décourager tous ceux qui seraient tentés de se doter d'armes non conventionnelles pour les menacer. Or, on constate que tant qu'un pays n'a pas d'armes nucléaires, il a mille raisons pour démontrer qu'elles lui sont absolument indispensables. Dans ce domaine, la politique américaine n'a pas été une réussite puisque la Corée du Nord et l'Iran ont plutôt essayé d'accélérer leurs projets nucléaires militaires. La dissuasion n'est pas efficace dans ce domaine.

La guerre préventive

Si le territoire français était touché par un missile iranien, nous serions dans une situation de légitime défense, l'ONU autoriserait une riposte et l'on ne serait plus dans la frappe préventive. Si au contraire, il s'agit d'éviter une attaque, une frappe préventive ne serait autorisée que si l'agression est certaine et imminente. Comment en juger ? Quelle probabilité d'être autorisé par l'ONU à employer une frappe nucléaire préventive ? Agir de façon unilatérale bafouerait les principes mis en avant par la France lors du dernier conflit irakien.

L'arme nucléaire ne dissuade pas la prolifération, pas plus qu'elle ne permet de s'y opposer par des frappes préventives. La stratégie nucléaire conserve néanmoins toute sa pertinence, en faisant de l'arme nucléaire l'arme ultime.

II Une dissuasion mondiale

Notre stratégie nucléaire ne doit pas chercher à s'opposer à une menace particulière, mais garantir notre sécurité, notre autonomie stratégique et une contribution à la sécurité de l'Europe.

Garantie de sécurité

Notre système de défense a permis de dissuader des personnages comme Staline et Khrouchtchev, dont le bon sens n'était pas forcément la qualité première. Alors, il n'y pas de raison que cela ne soit pas transposable aux dirigeants de puissances régionales. C'est ce qu'affirme le président lorsqu'il déclare : « *notre dissuasion garantit, en premier lieu, que la survie de la France ne sera jamais mise en cause par une puissance militaire majeure animée d'intentions hostiles...* » (Discours M. Chirac – IHEDN 53^{ème} session).

Autonomie stratégique

Conséquence, entre autres, de l'affaire de Suez, la France a voulu réaffirmer sa capacité de décision propre. Dans le monde post 45, cette autonomie passe par la maîtrise de l'arme nucléaire. Trumann affirmait d'ailleurs : « *un homme, une bombe* ». Pour de Gaulle, la dissuasion permet à la France d'exister dans le dialogue est-ouest.

Seule la naïveté européenne a pu faire croire que les USA interviendraient au péril de leur survie pour la défense de l'Europe. L'OTAN reste un supplétif des USA. L'autonomie prend ici toute sa pertinence.

Simulation, doctrine, démonstration capacitaire prouvent notre autonomie et renforcent la crédibilité de notre dissuasion.

Contribution à la défense européenne

Pendant longtemps l'arme nucléaire française n'a pas été évoquée entre européens, de peur que les USA se détournent de l'Europe et n'offrent plus leur parapluie. La définition d'une PESC encore balbutiante devrait permettre de discuter sans tabou de la place de l'arme nucléaire française dans la défense européenne. « *...notre dissuasion nucléaire doit aussi, c'est le vœu de la France, contribuer à la sécurité de l'Europe.* » (Discours M. Chirac – IHEDN 53^{ème} session). Il faut noter l'évolution dans ce domaine avec le projet de Traité constitutionnel, qui supprime les piliers (la PESC était dans le second) et introduit une clause de solidarité entre les Etats membres.

*

La stratégie nucléaire doit devenir une pièce maîtresse de la défense européenne, comme elle l'a été pendant quarante ans pour la France. Cette stratégie conserve toute sa pertinence dans un monde incertain mais dans lequel sécurité, autonomie décisionnelle et défense européenne restent des préoccupations majeures.

On ne désinvente pas le nucléaire. Le XXIème siècle sera celui des discussions sur le nucléaire. A l'Europe de ne pas être une belle proie à la mollesse politique.